



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Lac-Mégantic : le COBARIC sollicite la participation de la population

Sainte-Marie, le 17 juillet 2013 - Le Comité de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC) est consterné par les récents événements survenus à Lac-Mégantic et désire offrir aux familles et amis des victimes ainsi qu'aux sinistrés ses plus sincères sympathies.

Le déraillement du convoi ferroviaire survenu le 6 juillet dernier ajoute aux pertes humaines et dommages matériels déjà suffisamment douloureux d'importants dégâts environnementaux. On estime d'ailleurs à 100 000 litres la quantité d'hydrocarbures déversée dans le lac Mégantic, source de la rivière Chaudière.

Afin de documenter l'étendue des dégâts causés à la rivière Chaudière et d'identifier les sites d'intervention prioritaires, le COBARIC demande à tous les citoyens du territoire qui ont pris des photographies de traces de polluants (nappe huileuse sur le cours d'eau, dépôts le long des berges, etc.) de les faire parvenir à Mme Audrey Morin à cette adresse courriel : geomatique@cobaric.qc.ca.

Il est important pour chaque cliché de bien indiquer la localisation – idéalement par coordonnée GPS latitude et longitude ou sinon par une description la plus détaillée possible (municipalité, rue, etc.) -, la date et l'heure du constat visuel.

Les citoyens sont également invités à nous faire part de leurs observations d'hydrocarbures dans le cours d'eau et sur les berges, et ce même si des photographies ne sont pas disponibles.

Ces données seront entre autres utiles pour identifier les zones pertinentes de suivi environnemental et pour entreprendre des travaux de nettoyage sur les berges. En attendant, nous vous recommandons de suivre les directives des autorités compétentes, c'est-à-dire de ne pas nettoyer la rivière pour en extraire les dépôts de pétrole. La manipulation de ces hydrocarbures doit être laissée à des spécialistes.

Rappelons que le COBARIC a comme mission d'organiser, dans une perspective de développement durable, la gestion intégrée de l'eau à l'échelle du bassin versant de la rivière Chaudière. Il agit auprès des usagers de l'eau du bassin versant de la rivière Chaudière afin de favoriser la pérennité de la ressource eau par la concertation et la participation des usagers de l'eau du territoire.



Légende de la photo :

Rivière Chaudière, Saint-Martin © Luc Proulx

Source :

Jean-François Verrette

Responsable des communications

Courriel : communications@cobaric.qc.ca

Téléphone : 418 389-0476

Pour information :

Annie Ouellet

Directrice générale

Courriel : direction@cobaric.qc.ca

Téléphone : 418 389-0476